

- 15 delà mere de l'enfant & la Marraine 4
a été Mgdelene d'Entremont sour dupere
delà Baptisée tous de S^t Pierre de Poumkou
lesquels ont déclaré ne savoir pas écrire Sigogne
Le vingt Octobre mil huit cents trente trois j'ai supplié
les Cérémonies du Baptême à Marie Anne née le
B. quinze Août dernier du légitime Mariage entre Jean
Marie Bourque & Julie Sureté de la paroisse de S^{te} Anne
Anne lamère présente laquelle m'a déclaré que vu les cir-
Bourque constances elles avoient fait ondoyer son enfant par
46 Pierre Sureté l'ancien son oncle & son voisin. Le
Parain a été Athanase Sureté & la Marraine
a été Perpetue Sureté l'un père & l'autre la sour de
la mere de l'enfant Sigogne
Le vingt Octobre mil huit cents trente trois a été
B. par moi soussigné Baptisée Marie Margue-
Marie rite enfant naturel de Rosalie Miuse aus.
Marguerite femme de François x & d'un père incertain
Miuce ~~Je Pre~~ présenter par Edouard Dousset &
47 Parain a été ledit Edouard Dousset &
la Marraine a été Marguerite Miuce fille
de ~~=====~~ Miuce Sigogne
Le vingt Octobre mil huit cents trente trois
a été par moi soussigné Baptisée Marie
B. Marthe née le 28 May dernier du légitime
Marie Mariage entre Joseph Quaminault & Marie
Marthe Elizabeth Andrews ~~gens~~ de couleur de
Quamin- la Paroisse de S^{te} Anne le père & la mere présents
naud (le mot Baptiser a été écrit par méprise)
48 car les parents ont déclaré qu'ils avoient
fait ondoyer leur enfant par Jean LeBlanc
leur voisin. Le Parain^{acté} Mathurin Solenne
Dousset, fils Augustin Dousset & la Marraine
a été Anne Henriette Dousset fille de François
Dousset aussi de Ste Anne Sigogne
Le vingt Octobre mil huit cents trente trois
a été admis aux cérémonies du Baptême Ma
rie Anne